L'ABEILLE DE LA N. ORLEANS.

BUREAUX, No 73, RUE DE CHARTRES.

NOUVELLE-ORLEANS.

DIMANCHE MATIN, 26 JANVIER.

Compagnie du Grand Chemin de fer de la Nelle-Orléans, de Jackson et du Nord.

TAUX DU FRET.

St Louis, Louisville, Cairo, Columbus, Rome, Atlanta, Macon, Augusta et Charleston.

Département du Transport,
Nelle-Orléans, 1er janvier 1868.

Les expéditeurs sont informés que cette Compagnie donne maintenant des connaissements pour les susdits points.

Toutes les réclamations pour pertes, avaries ou erreur de livraison doivent être présentées dans les heures de bureau.

Pour plus de détails, s'adresser au Dépôt, rue Calliope, ou au Bureau de la Compagnie, rue Carondelet No 44.

JAMES YONGE, Agent-Général de Fret.
T. S. WILLIAMS, Surintendant général.

janvier

CHEMIN DE FER PONTCHARTRAIN
ARRANGEMENT D'AUTOMNE ET D'HIVER.

A partir de et après le 17 sept., les convois de ce chemin de fer partiront comme suit:

DE LA VILLE.		DE LA VILLE.	
6h A. M.	Mixte, chaque 2 heures.	6h A. M.	Mixte, chaque 2 heures.
8 "	et chaque 2 heures.	7 "	et chaque 2 heures.
10 "	"	8 "	"
12 M.	"	9 "	"
2 P. M.	"	10 "	"
4 "	"	11 "	"
6 "	"	12 M.	"
8 "	"	1 P. M.	"
10 "	"	2 "	"
12 M.	"	3 "	"
		4 "	"
		5 "	"
		6 "	"
		8 "	"
		10 "	"
		12 M.	"

☞ Pour go, pour aller et venir, le même jour, 25 cts.

Les personnes qui s'arrêtent à Gentilly devront en avertir le conducteur avant le départ des convois. Pour tous renseignements s'adresser au Bureau.

GEORGE PANDELY,
Surintendant-général.

4 nov 6—tf

GRAND CHEMIN DE FER
DE LA
Nelle-Orléans, des Opelousas et de l'Ouest.

Route de la malle des Etats-Unis entre la Nelle-Orléans, la Louisiane occidentale et le Texas.

LE FERRY de chemin de fer partira, du pied de la rue Bienville, sur le bord de la Place Jackson, tous les jours, à 8 HEURES ET DEMIE A. M., et en retour, au CONVOI DE PASSAGERS qui part CALAZ à 3 A. M.

Les expéditeurs sont informés que les prix réduits mis en Compagnie de Transport de la Nelle-Orléans, le coin des rues Camp et Common, peuvent faire recevoir ou de livrer leurs marchandises, dans une partie quelconque de la ville, à des prix réduits.

Le bon polaire du FERRY de chemin, pour les débarquères de Thibo, et à livrer à la Nelle-Iberie ou St-Martinville, pour les trois jours (les dimanches exceptés) de 7 heures du matin à 3 heures du soir, au pied de la rue Ste-Anne.

Le bon pour, tous les points de Bayou Lafourche, entre Labadieville et Lockport, pour le Canal Bélanger et pour Houma, aux trains et transports par les chemins de Raceland, Lafourche et Terrebonne, soit tant de bateaux à vapeur pour toute la route.

Tout fret pour Bayou Sale doit être payé au moment de l'enregistrement, et le fret pour l'intérieur doit être payé sur livraison.

G. W. R. BAYLEY,
Surintendant.

Compagnie du Grand Chemin de fer de la Nelle-Orléans, de Jackson et du Nord.

TAUX DU FRET.

St Louis, Louisville, Cairo, Columbus, Rome, Atlanta, Macon, Augusta et Charleston.

Département du Transport,
Nelle-Orléans, 1er janvier 1868.

Les expéditeurs sont informés que cette Compagnie donne maintenant des connaissements pour les susdits points.

Toutes les réclamations pour pertes, avaries ou erreur de livraison doivent être présentées dans les heures de bureau.

Pour plus de détails, s'adresser au Dépôt, rue Calliope, ou au Bureau de la Compagnie, rue Carondelet No 44.

JAMES YONGE, Agent-général de Fret.
T. S. WILLIAMS, Surintendant général.

janvier

CHEMIN DE FER PONTCHARTRAIN
ARRANGEMENT D'AUTOMNE ET D'HIVER.

A partir de et après le 17 sept., les convois de ce chemin de fer partiront comme suit:

DE LA VILLE.		DE LA VILLE.	
6h A. M.	Mixte, chaque 2 heures.	6h A. M.	Mixte, chaque 2 heures.
8 "	et chaque 2 heures.	7 "	et chaque 2 heures.
10 "	"	8 "	"
12 M.	"	9 "	"
2 P. M.	"	10 "	"
4 "	"	11 "	"
6 "	"	12 M.	"
8 "	"	1 P. M.	"
10 "	"	2 "	"
12 M.	"	3 "	"
		4 "	"
		5 "	"
		6 "	"
		8 "	"
		10 "	"
		12 M.	"

☞ Pour go, pour aller et venir, le même jour, 25 cts.

Les personnes qui s'arrêtent à Gentilly devront en avertir le conducteur avant le départ des convois. Pour tous renseignements s'adresser au Bureau.

GEORGE PANDELY,
Surintendant-général.

4 nov 6—tf

Wm. B. MORRIS & Co.

AGENCE D'ASSURANCES.

57.....Carondelet.....57

ÆTNA, DE HARTFORD.
Actif.....$4,550,000.

HOME, DE NEW-HAVEN.
Actif.....$1,250,000.

Représentant un capital d'assurance de
SIX MILLIONS.
Risques d'incendie, des rivières et de mer écrits.
16 sept—6m

LONDON & LANCASHIRE
FIRE, INSURANCE COMPANY.

(Compagnie d'Assurance de Londres et de Lancashire.)

CAPITAL.....$5,000,000.
Indemnités de pertes payables en or ou lettres sterling.

R. G. MUSGROVE, agent général.
Bureau.....Carondelet.....Cor. Vérandah.

Compagnie du Grand Chemin de fer de la Nelle-Orléans, de Jackson et du Nord.

TAUX DU FRET.

St Louis, Louisville, Cairo, Columbus, Rome, Atlanta, Macon, Augusta et Charleston.

Département du Transport,
Nelle-Orléans, 1er janvier 1868.

Les expéditeurs sont informés que cette Compagnie donne maintenant des connaissements pour les susdits points.

Toutes les réclamations pour pertes, avaries ou erreur de livraison doivent être présentées dans les heures de bureau.

Pour plus de détails, s'adresser au Dépôt, rue Calliope, ou au Bureau de la Compagnie, rue Carondelet No 44.

JAMES YONGE, Agent-général de Fret.
T. S. WILLIAMS, Surintendant général.

janvier

Compagnie d'Assurance Mutuelle des Marchands.

TREIZIÈME ETAT ANNUEL.

CONFORMÉMENT à la charte, la Compagnie publie l'Etat suivant:

Vu: des primes de l'année expirée le 31 février 1867.....$986,190 18

Savoir: Primes d'ouverture.....$46,778 51
Primes de mer.....291,377 22
Primes de rivières.....352,974 15

Primes nettes.....$1,678,479 26

Les primes ci-dessus ont produit l'année expirée le 31 mars 1867, comparé les primes non expirées de l'année précédente.

Sur les primes d'ouverture.....$250,810 49
Sur les primes de rivières.....200,326 05
Sur les primes de mer.....1,271,322 32

Total des primes.....$1,638,479 26

En sus: Primes sur primes non-expirées le 31 mai 1867.....$724,112
Primes non-expirées.....$2,362,39 $726,187 23

Montant net des primes le 31 mai 1867 $1,112,292 03

Pertes payées pendant l'année:
Sur les risques d'ouverture.....$311,222 22
Sur les risques de rivières.....18,775 52
Sur les risques de mer.....$94,227 60

Total.....$424,225 34
Recouvrements.....$8,686 27
Pertes, nettes.....$415,539 07

Dépenses:
Dépenses, frais, salaires, commissions, ports, timbres, etc.....$96,292 64

Bénéfice net.....$256,418 54

Profits de la Compagnie est composé comme suit:
Propriété en caisse.....$126,517 47
Billets garantis par hypothèques.....591,260 28
Billets escomptés, bons.....100,007 40
Actions de banques et de chemin de fer.....142,725
Primes en vertu de perception.....$1,000 00
Sous de la Ville.....$0,000
Actions de la Ville.....1191,72
Bons de Compagnie d'Assurance.....$8,715
Actions de "Dock Company".....15,000
Actions de la "Tyrone Steam".....1,000
Actions de "Marine Dry Dock".....2,968
Actions de "Mississippi Ry. bonds".....1,000
Actions de "Lighterage Wrecking Co".....1,000
Sous de l'Etat.....1,000

Total.....$1,406,416 68

Ressources:
Intérêts non réclamés, et intérêts à payer en juillet prochain.....$95,284 12
20 pour cent sur le capital de sorty de 1866, payable en juillet 1867.....$5,548 50
Primes sur primes non-expirées le 31 mai 1867.....224,112 $324,944 12

Actif net.....$1,077,421 81

Le bénéfice ci-dessus est sous réserve à l'ordre des livres de la Compagnie.

PAUL BOURCHY, Secrétaire.
JOHN PEMBERTON, Président.

ETAT DE LA LOUISIANE,
Paroisse d'Orléans, ville de la Nouvelle-Orléans.

Assurément et signé purement mot, ce 6 juin 1867.

PAUL W. COLLENS,
Troisième Juge de Paix.

A une Assemblée des Directeurs tenue le 4 juin 1867, il a été résolu de déclarer un dividende de SEIZE et Vingt pour Cent sur les primes nettes de l'année, pour lequel des certificats de scrip seront émis à présent contre payement du 1 à 10 aussi réunis de payer le Second Cinq et Vingt pour Cent, payable en CAISSE SUR LE CAPITAL DU SCRIP DE 1866 et 1867 pour Cent d'intérêts sur tous les scrips dans la Compagnie.

— Directeurs.—

John Pemberton, M. Fuig,
Chas. Segory, David McCord,
Pierre Foulon, F. Hagan,
S. G. Reif, L. T. Génébé,
J. L. Fernandez, J. Morgan Fitz,
M. Descomptes, Jr.

COMPAGNIE
d'Assurance Mutuelle des Citoyens

DIXIÈME ETAT ANNUEL.

CONFORMÉment à la charte, l'Compagnie publie l'état suivant:

Total des primes pour l'année expirée le 30 novembre 1866.....$1,268,212 60

Primes d'ouverte.....$251,436 94
Primes de mer.....$1,000,776 66
Primes de rivières.....$16,000 00 $1,268,212 60

Moins les risques non expirés.....$ 97,948 00
Primes nettes.....1,267 00 $96,680 00

Montant net des primes.....$1,255,477 20

Pertes payées:
Pertes sur l'ouverte.....$102,104 86
Pertes sur mer.....$64,111 22
Pertes sur les rivières.....19,267 26

$184,528 48
Recouvrements.....10,463 11
Pertes nettes.....$174,065 37

Dépenses.....$19,919 76

Bénéfice net.....$1,061,411 83

Montant net des primes le 30 nov. 1866, ci-dessus, le montant sur lequel il a été ouvert un escrow vingt et vingt-cinq pour cent.....$1,061,411 83

Montant participant au bénéfice.....$1,061,411 83

L'actif de la Compagnie est composé comme suit:
Effets à recevoir.....$ 40,156 72
Prêts sur bons et hypothèques.....$2,843 35
Et des sur garantie.....$45,395 09

Scrip étranger et en payé, compte de scrip.....$5,186 64
Propriété fonctière.....70,000 00
Escrows.....$35,118 97
Bons consolidés 6 p. c.....$30,000 00
Bons de la ville.....$6,580 00
Compte d'actions.....$1,000 00
Valiette Dry Dock Company.....12,000 00
Bons des Etats-Unis.....1,000 00
Compagnie d'alège et de sauvetage de la Nelle Orléans.....$60 00—$18,797 17

pour primes en voie de perception.....79,376 44

Actif.....$792,014 36

La Compagnie possède seulement:
Billets et bons sûrs.....$656,225 21
Compte de scrip forfait.....$1,833 34
Intérêt non réclamé.....$2,925 26

Les tableaux qui précèdent ont été copiés du livre de la Compagnie.

THOMAS A. ADAMS, Président.
HENRY V. OGDEN, Secrétaire.

PAROISSE D'ORLEANS,
Ville de la Nile-Orléans.

Assurément et signé purement mot, ce 22 mai 1867.

PAUL W. COLLENS,
Troisième juge de Paix.

La Compagnie payera un intérêt de SIX pour cent, courant, sur les certificats de scrip émis, et les intérêts sera porteurs des dits certificats, à partir du deuxième lundi de juillet prochain.

Les Directeurs ont en outre déclaré un dividende scrip de VINGT pour cent sur les primes ayant droit à la participation, payable après le 20 courant, à l'intérêt du même des certificats, pour le dit dividende, à partir du premier lundi d'août prochain.

THOMAS A. ADAMS, Président,
SAMUEL R. KENNEDY, Vice-Président.

—DIRECTEURS—

John Watt, J. G. Oliver,
C. T. Buddecke, J. Norman Jackson,
Samuel R. Newman, E. Hecker,
J. H. Ford, F. Simon,
William Edwards, John Phelps,
22 mai—6m L. P. Spyker

Compagnie d'Assurance Mutuelle de la Louisiane.

TREIZIÈME ETAT ANNUEL.

CONFORMÉment à la Charte, la Compagnie publie l'état suivant:

Vu: des primes de l'année expirée le 31 février 1867.....$986,190 18

Savoir: Primes d'ouverte.....$46,778 51
Primes de mer.....291,377 22
Primes de rivières.....352,974 15

Primes nettes.....$1,678,479 26

Les primes ci-dessus ont produit l'année expirée le 31 mai 1867, comparé les primes non expirées de l'année précédente.

Sur les primes d'ouverte.....$250,810 49
Sur les primes de rivières.....200,326 05
Sur les primes de mer.....1,271,322 32

Total des primes.....$1,638,479 26

En sus: Primes sur primes non-expirées le 31 mai 1867.....$724,112
Primes non-expirées.....$2,362,39 $726,187 23

Montant net des primes le 31 mai 1867 $1,112,292 03

Pertes payées pendant l'année:
Sur les risques d'ouverture.....$311,222 22
Sur les risques de rivières.....18,775 52
Sur les risques de mer.....$94,227 60

Total.....$424,225 34
Recouvrements.....$8,686 27
Pertes, nettes.....$415,539 07

Dépenses:
Dépenses, frais, salaires, commissions, ports, timbres, etc.....$96,292 64

Bénéfice net.....$256,418 54

Profits de la Compagnie est composé comme suit:
Propriété en caisse.....$126,517 47
Billets garantis par hypothèques.....591,260 28
Billets escomptés, bons.....100,007 40
Actions de banques et de chemin de fer.....142,725
Primes en vertu de perception.....$1,000 00
Sous de la Ville.....$0,000
Actions de la Ville.....1191,72
Bons de Compagnie d'Assurance.....$8,715
Actions de "Dock Company".....15,000
Actions de la "Tyrone Steam".....1,000
Actions de "Marine Dry Dock".....2,968
Actions de "Mississippi Ry. bonds".....1,000
Actions de "Lighterage Wrecking Co".....1,000
Sous de l'Etat.....1,000

Total.....$1,406,416 68

Ressources:
Intérêts non réclamés, et intérêts à payer en juillet prochain.....$95,284 12
20 pour cent sur le capital de sorty de 1866, payable en juillet 1867.....$5,548 50
Primes sur primes non-expirées le 31 mai 1867.....224,112 $324,944 12

Actif net.....$1,077,421 81

Le bénéfice ci-dessus est sous réserve à l'ordre des livres de la Compagnie.

PAUL BOURCHY, Secrétaire.
JOHN PEMBERTON, Président.

ETAT DE LA LOUISIANE,
Paroisse d'Orléans, ville de la Nouvelle-Orléans.

Assurément et signé purement mot, ce 6 juin 1867.

PAUL W. COLLENS,
Troisième juge de Paix.

A une Assemblée des Directeurs tenue le 4 juin 1867, il a été résolu de déclarer un dividende de SEIZE et Vingt pour Cent sur les primes nettes de l'année, pour lequel des certificats de scrip seront émis à présent contre payement du 1 à 10 aussi réunis de payer le Second Cinq et Vingt pour Cent, payable en CAISSE SUR LE CAPITAL DU SCRIP DE 1866 et 1867 pour Cent d'intérêts sur tous les scrips dans la Compagnie.

— Directeurs.—

John Pemberton, M. Fuig,
Chas. Segory, David McCord,
Pierre Foulon, F. Hagan,
S. G. Reif, L. T. Génébé,
J. L. Fernandez, J. Morgan Fitz,
M. Descomptes, Jr.

Compagnie d'Assurance Mutuelle du Pelican,

Rue du Camp, No 128, Nouvelle-Orléans.

LES risques d'incendie, de rivières et de mer y sont pris aux taux de tarif.

CHAS. ROMAN, Président.
M. A. TARLETON, Secrétaire.

A une réunion de la direction qui a eu lieu le 17 décembre 1867 M. CHAS. ROMAN a été du président et M. TARLETON, secrétaire.

Chas. Roman, Directeurs: A. Sahuquillo,
B. L. Millaudon, F. A. Peterson,
T. Bailly Blanchard, S. N. Moody,
Thos. C. Payn, Chas. Roy,
Domingo Fabre, Saml. W. Todd,
Arthur Fortell.

—INSPECTEUR MARITIME—
B. L. Robertson jr. déc-3m

Compagnie d'Assurance
FACTEURS ET DES COMMERÇANTS,
39.....39
Nouvelle-Orléans.

Tous les dividendes de cette Compagnie sont payables en comptant.

Montant des primes reçues la première année de huit mois) de cet affaire, expirée le 30 avril 1867.....$413,436 62.

Les 30 avril 1867.....$368,916 91.

Cette compagnie assure d'incendie des polices sonnées les portes et les avaries occasionnées par les incendies et contre les dangers des fleuves et des mers, aux taux ordinaires du marché.

MICHEL MUSSON, Président,
HARMON DOANE, Vice-Président,
Ed. A. PALFREY, Secrétaire.

—DIRECTEURS—

James Hewit, J. J. Warren,
W. A. Adams, Robert Phelps,
J. W. Burbridge, Alfred H. Isaacson,
Jno. I. Noble, Richd Milliken,
Moses Greenwood, Saml E. Moses,
Alfred S. Huntington, Thos. Hennig,
Hugh McGinity, Wm H. Kendall,
Marshall J. Smith, Thos M. Scott,
L. Canfield, Joseph Bloch,
John Chaffe, J. B. Jennings,
L. H. Terry, E. T. Buckner,
Jas D. Blair, H. H. Ware,
Saml Friedlander.

DIX-SEITIÈME ETAT ANNUEL
de la Compagnie d'Assurance Mutuelle du Commerce.

30 AVRIL 1867.

Les Directeurs, conformément à la Charte, soumettent l'état suivant des affaires de la Compagnie pour le 30 avril 1867:

Primes d'ouverte dans l'année.....$306,063 91
Primes de mer dans l'année.....160 683 36
Primes en rivières dans l'année.....254,977 36

Total.....$841,808 63

Total net des primes.....$756,784 54
Payé: Pertes payées.....$110,448 42
Pertes sur mer.....124,542 47
Pertes sur les rivières.....$27,997 07
Taxes, etc.....33,660 44
Payé: Profits et pertes, réassurances, escompte en banque, scrip, intérêt, frais généraux, commissions.....151,321 29—799,959 79

Bénéfice net.....$46,304 85

L'actif de la Compagnie est composé comme suit:
Effets à recevoir.....$40,156 72
Prêts sur bons et hypothèques.....$2,843 35
Et des sur garantie.....$45,395 09

Scrip étranger et en payé, compte de scrip.....$5,186 64
Propriété fonctière.....70,000 00
Escrows.....$35,118 97
Bons consolidés 6 p. c.....$30,000 00
Bons de la ville.....$6,580 00
Compte d'actions.....$1,000 00
Valiette Dry Dock Company.....12,000 00
Bons des Etats-Unis.....1,000 00
Compagnie d'alège et de sauvetage de la Nelle Orléans.....$60 00—$18,797 17

pour primes en voie de perception.....79,376 44

Actif.....$792,014 36

La Compagnie possède seulement:
Billets et bons sûrs.....$656,225 21
Compte de scrip forfait.....$1,833 34
Intérêt non réclamé.....$2,925 26

Les tableaux qui précèdent ont été copiés du livre de la Compagnie.

THOMAS A. ADAMS, Président.
HENRY V. OGDEN, Secrétaire.

PAROISSE D'ORLEANS,
Ville de la Nile-Orléans.

Assurément et signé purement mot, ce 22 mai 1867.

PAUL W. COLLENS,
Troisième juge de Paix.

La Compagnie payera un intérêt de SIX pour cent, courant, sur les certificats de scrip émis, et les intérêts sera porteurs des dits certificats, à partir du deuxième lundi de juillet prochain.

Les Directeurs ont en outre déclaré un dividende scrip de VINGT pour cent sur les primes ayant droit à la participation, payable après le 20 courant, à l'intérêt du même des certificats, pour le dit dividende, à partir du premier lundi d'août prochain.

THOMAS A. ADAMS, Président,
SAMUEL R. KENNEDY, Vice-Président.

—DIRECTEURS—

John Watt, J. G. Oliver,
C. T. Buddecke, J. Norman Jackson,
Samuel R. Newman, E. Hecker,
J. H. Ford, F. Simon,
William Edwards, John Phelps,
22 mai—6m L. P. Spyker

Compagnie d'Assurance Mutuelle de la Louisiane.

TREIZIÈME ETAT ANNUEL.

CONFORMÉment à la Charte, la Compagnie publie l'état suivant:

Vu: des primes de l'année expirée le 31 février 1867.....$986,190 18

Savoir: Primes d'ouverte.....$46,778 51
Primes de mer.....291,377 22
Primes de rivières.....352,974 15

Primes nettes.....$1,678,479 26

Les primes ci-dessus ont produit l'année expirée le 31 mai 1867, comparé les primes non expirées de l'année précédente.

Sur les primes d'ouverte.....$250,810 49
Sur les primes de rivières.....200,326 05
Sur les primes de mer.....1,271,322 32

Total des primes.....$1,638,479 26

En sus: Primes sur primes non-expirées le 31 mai 1867.....$724,112
Primes non-expirées.....$2,362,39 $726,187 23

Montant net des primes le 31 mai 1867 $1,112,292 03

Pertes payées pendant l'année:
Sur les risques d'ouverture.....$311,222 22
Sur les risques de rivières.....18,775 52
Sur les risques de mer.....$94,227 60

Total.....$424,225 34
Recouvrements.....$8,686 27
Pertes, nettes.....$415,539 07

Dépenses:
Dépenses, frais, salaires, commissions, ports, timbres, etc.....$96,292 64

Bénéfice net.....$256,418 54

Profits de la Compagnie est composé comme suit:
Propriété en caisse.....$126,517 47
Billets garantis par hypothèques.....591,260 28
Billets escomptés, bons.....100,007 40
Actions de banques et de chemin de fer.....142,725
Primes en vertu de perception.....$1,000 00
Sous de la Ville.....$0,000
Actions de la Ville.....1191,72
Bons de Compagnie d'Assurance.....$8,715
Actions de "Dock Company".....15,000
Actions de la "Tyrone Steam".....1,000
Actions de "Marine Dry Dock".....2,968
Actions de "Mississippi Ry. bonds".....1,000
Actions de "Lighterage Wrecking Co".....1,000
Sous de l'Etat.....1,000

Total.....$1,406,416 68

Ressources:
Intérêts non réclamés, et intérêts à payer en juillet prochain.....$95,284 12
20 pour cent sur le capital de sorty de 1866, payable en juillet 1867.....$5,548 50
Primes sur primes non-expirées le 31 mai 1867.....224,112 $324,944 12

Actif net.....$1,077,421 81

Le bénéfice ci-dessus est sous réserve à l'ordre des livres de la Compagnie.

PAUL BOURCHY, Secrétaire.
JOHN PEMBERTON, Président.

ETAT DE LA LOUISIANE,
Paroisse d'Orléans, ville de la Nouvelle-Orléans.

Assurément et signé purement mot, ce 6 juin 1867.

PAUL W. COLLENS,
Troisième juge de Paix.

A une Assemblée des Directeurs tenue le 4 juin 1867, il a été résolu de déclarer un dividende de SEIZE et Vingt pour Cent sur les primes nettes de l'année, pour lequel des certificats de scrip seront émis à présent contre payement du 1 à 10 aussi réunis de payer le Second Cinq et Vingt pour Cent, payable en CAISSE SUR LE CAPITAL DU SCRIP DE 1866 et 1867 pour Cent d'intérêts sur tous les scrips dans la Compagnie.

— Directeurs.—

John Pemberton, M. Fuig,
Chas. Segory, David McCord,
Pierre Foulon, F. Hagan,
S. G. Reif, L. T. Génébé,
J. L. Fernandez, J. Morgan Fitz,
M. Descomptes, Jr.

Compagnie d'Assurance Nationale

Contre les Risques Maritimes et les Rhumes d'Amérique.

BUREAU: AU COIN DES RUES CAMP ET COMMUNE—(Barisse Sery)

WM. WHANN.....Président.
LOUIS SCHNEIDER.....Vice-Président.
E. N. GANUCHEAU.....Secrétaire

— Directeurs —

S. C. EMLEY, LOUIS SCHNEIDER,
A. S. MANSFIELD, WM. WHANN,
D. C. McCAN, J. M. LAFETRE,
W. W. HOWE, S. L. MILLAUDON,
GEO. W. COCHRAN, GEO. W. FORCH,
J. F. H. GRACE.

La Compagnie continue à assurer contre les dangers de la mer, des rivières et de l'incendie, aux taux du tarif de Bureau des Assureurs de cette ville. 12 oct—1a

Compagnie d'Assurance Mutuelle du Pelican,

Rue du Camp, No 128, Nouvelle-Orléans.

LES risques d'incendie, de rivières et de mer y sont pris aux taux de tarif.

CHAS. ROMAN, Président.
M. A. TARLETON, Secrétaire.

A une réunion de la direction qui a eu lieu le 17 décembre 1867 M. CHAS. ROMAN a été du président et M. TARLETON, secrétaire.

Chas. Roman, Directeurs: A. Sahuquillo,
B. L. Millaudon, F. A. Peterson,
T. Bailly Blanchard, S. N. Moody,
Domingo Fabre, Chas. Roy,
Arthur Fortell, Saml. W. Todd.

—INSPECTEUR MARITIME—
B. L. Robertson jr. déc-3m

Compagnie d'Assurance Mutuelle de la Louisiane.

TREIZIÈME ETAT ANNUEL.

CONFORMÉment à la Charte, la Compagnie publie l'état suivant:

Vu: des primes de l'année expirée le 31 février 1867.....$986,190 18

Savoir: Primes d'ouverte.....$46,778 51
Primes de mer.....291,377 22
Primes de rivières.....352,974 15

Primes nettes.....$1,678,479 26

Les primes ci-dessus ont produit l'année expirée le 31 mai 1867, comparé les primes non expirées de l'année précédente.

Sur les primes d'ouverte.....$250,810 49
Sur les primes de rivières.....200,326 05
Sur les primes de mer.....1,271,322 32

Total des primes.....$1,638,479 26

En sus: Primes sur primes non-expirées le 31 mai 1867.....$724,112
Primes non-expirées.....$2,362,39 $726,187 23

Montant net des primes le 31 mai 1867 $1,112,292 03

Pertes payées pendant l'année:
Sur les risques d'ouverture.....$311,222 22
Sur les risques de rivières.....18,775 52
Sur les risques de mer.....$94,227 60

Total.....$424,225 34
Recouvrements.....$8,686 27
Pertes, nettes.....$415,539 07

Dépenses:
Dépenses, frais, salaires, commissions, ports, timbres, etc.....$96,292 64

Bénéfice net.....$256,418 54

Profits de la Compagnie est composé comme suit:
Propriété en caisse.....$126,517 47
Billets garantis par hypothèques.....591,260 28
Billets escomptés, bons.....100,007 40
Actions de banques et de chemin de fer.....142,725
Primes en vertu de perception.....$1,000 00
Sous de la Ville.....$0,000
Actions de la Ville.....1191,72
Bons de Compagnie d'Assurance.....$8,715
Actions de "Dock Company".....15,000
Actions de la "Tyrone Steam".....1,000
Actions de "Marine Dry Dock".....2,968
Actions de "Mississippi Ry. bonds".....1,000
Actions de "Lighterage Wrecking Co".....1,000
Sous de l'Etat.....1,000

Total.....$1,406,416 68

Ressources:
Intérêts non réclamés, et intérêts à payer en juillet prochain.....$95,284 12
20 pour cent sur le capital de sorty de 1866, payable en juillet 1867.....$5,548 50
Primes sur primes non-expirées le 31 mai 1867.....224,112 $324,944 12

Actif net.....$1,077,421 81

Le bénéfice ci-dessus est sous réserve à l'ordre des livres de la Compagnie.

PAUL BOURCHY, Secrétaire.
JOHN PEMBERTON, Président.

ETAT DE LA LOUISIANE,
Paroisse d'Orléans, ville de la Nouvelle-Orléans.

Assurément et signé purement mot, ce 6 juin 1867.

PAUL W. COLLENS,
Troisième juge de Paix.

A une Assemblée des Directeurs tenue le 4 juin 1867, il a été résolu de déclarer un dividende de SEIZE et Vingt pour Cent sur les primes nettes de l'année, pour lequel des certificats de scrip seront émis à présent contre payement du 1 à 10 aussi réunis de payer le Second Cinq et Vingt pour Cent, payable en CAISSE SUR LE CAPITAL DU SCRIP DE 1866 et 1867 pour Cent d'intérêts sur tous les scrips dans la Compagnie.

— Directeurs.—

John Pemberton, M. Fuig,
Chas. Segory, David McCord,
Pierre Foulon, F. Hagan,
S. G. Reif, L. T. Génébé,
J. L. Fernandez, J. Morgan Fitz,
M. Descomptes, Jr.

Charte et Acte d'Incorporation

DE LA
COMPAGNIE D'ASSURANCE MUTUELLE DU PELICAN.

ETAT DE LA LOUISIANE,
Ville de la Nile-Orléans.

QUELQUES-UNS des cent-vingt-neuvième jour de mois de novembre, en l'année de Notre-Seigneur, mil huit cent soixante-sept, pardevant moi, Edward Warner, notaire public, et en la présence des témoins ci-après nommés et signés, ont comparu personnellement les parties dont les noms et signatures sont apposés au présent acte, qui ont déclaré qu'en vertu des lois de l'Etat de la Louisiane, relatives à l'organisation des corporations sans actions, elles sont convenues et se sont associées, et elles ont présent acte n'les mouvement et l'engagent, elles-mêmes et ceux qu'elles représentent à établir une compagnie d'assurance, dans les objets, et sous les conditions, stipulations et réglements ci-après détaillés, à savoir:

ARTICLE PREMIER.

Le dite Compagnie sera établie et désignée dans la ville de la Nouvelle-Orléans, et aura pour bureau principal sous le nom et titre de: Compagnie d'Assurance Mutuelle du Pelican. Elle commencera ses opérations vers le matin, jour de décembre prochain et continuera pendant trente ans, à compter de la date du présent acte, à moins qu'il n'ait décidé autrement.

Il sera fait usage, par la dite Compagnie, d'un sceau, d'une bonne portant pour nom les mots de l'Etat de la Louisiane, et pour inscription le nom de la Compagnie.

Le Président et le Secrétaire de la Compagnie sont délégués pour les voyages, et pour les affaires de la Compagnie, devront faire service toutes citations, notifications ou autres sommations légales dans les affaires de la Compagnie pourvu être intéressée.

ARTICLE DEUXIEME.

Les objets et fins de la Compagnie sont par les présentes déclarés et stipulés, à savoir:

1o—Assurer les gabions, magasins et autres édifices les marchandises et autres propriétés mentionnées ci-dessous contre les risques et dommages d'incendie.

2o—Assurer les navires, bateaux à vapeur, chaloupes, marchandises, meubles, matériaux, effets, dettes et obligations, billets de banque, traites et autres valeurs fiscales, bénéfices d'escompte et autres, et responsabilité et généralement de faire toutes autres opérations en matière based sur les risques, dommages, intérêts ou par mer.

Le Compagnie pourra, en faire assurer elle-même contre tout risque par lequel elle aura effectué une assurance.

ARTICLE TROISIEME.

Les noms et intérêts des parties ici présents sont ses déclarés et stipulés, à savoir:

Lafitte, Duffilo & Co. trois mille piastres,
E. Trouvère trois mille piastres,
T. Bailly Blanchard, Jr. trois mille piastres,
B. L. Millaudon, trois mille piastres,
C. Cavaroc, trois mille piastres,
Shropshire & Hathorn, trois mille piastres,
Jno. Tolmer, trois mille piastres,
Pavesch Hill & Eliot, trois mille piastres,
Thomas C. Payne, deux mille piastres,
Aaron Dryden, deux mille piastres,
E. Olgard, deux mille piastres,
Manuel Payne, deux mille piastres,
Puig Brothers, deux mille piastres,
John Montgomery, deux mille piastres,
Fatio, Hall & Co, deux mille piastres,
Avendaño Bros, deux mille piastres,
W. J. Tyler, deux mille piastres,
Lissa & Israel, quinze cents piastres,
Durel & O'Connell, quinze cents piastres,
S. N. Moody, quinze cents piastres,
Olympia Hotel, quinze cents piastres,
C. C. Jones, quinze cents piastres,
A. Catalog, à dire cents piastres,
Levy & Lazard, quinze cents piastres,
J. A. Scandlon, à trois cents piastres,
Kerrigan, Hitch & Co, quinze cents piastres,
J. F. Fagoud, mille piastres,
Dupre, Grevemberg & Co, mille piastres,
J. Tyler, mille piastres,
E. S. Mayer, mille piastres,
J. M. Lapeyre, mille piastres,
A. Rossier, mille piastres,
J. G. Lenthen & Co., mille piastres,
Thos. Murray, mille piastres,
Hy. Peyhard, mille piastres,
J. G. Fobes & Co, mille piastres,
C. Gaillet, mille piastres,
Bernard M. Post, mille piastres,
Thomas F. Foley, mille piastres,
G. Chambers, mille piastres,
Mayo, Hodge & Co, mille piastres,
Perkins, Swanson & Co, mille piastres,
Schmitth Zeiger, mille piastres,
Lucien Rollin, mille piastres,
E. F. Gelasio & Co, mil le piastres,
E. Mesmique, mille piastres,
Thos. G. Hyde, mille piastres,
J. J. Fare & Co, mille piastres,
Edward Thompson, mille piastres,
James C. Zenta, mille piastres,
A. Chiapella, mille piastres,
J. J. Christian, mille piastres,
E. Kichelberger, cinq cents piastres,
Charles B. Fortier, cinq cents piastres,
V. Ochmichen, cinq cents piastres,
A. Mittenberger & Co, cinq cents piastres,
O. Valdez, cinq cents piastres,
Pugh & Co, cinq cents piastres,
J. F. Miles, cinq cents piastres,
Charles Roman, cinq cents piastres,
John R. Conway, cinq cents piastres,
Oscar Robin, cinq cents piastres,
Edward Cookran, cinq cents piastres,
F. Maroche, cinq cents piastres,
F. Trocquet, cinq cents piastres,
J. Jaffrot, cinq cents piastres,
C. Guthmel, cinq cents piastres,
A. Dejuis & Co, cinq cents piastres,
J. F. Harrison, cinq cents piastres,
Thomas A. Spear, cinq cents piastres,
J. J. Fonchez, cinq cents piastres,
T. Marcus, cinq cents piastres,
Rodriguez & Co, cinq cents piastres,
J. G. Spear, cinq cents piastres,
Bernard Cohen, cinq cents piastres,
Blancard & Guillet, cinq cents piastres,
A. Jacquet & Sochet, cinq cents piastres,
P. Dumesnil, cinq cents piastres,
E. G. Audinet, cinq cents piastres,
V. Mégnon & Labordo, cinq cents piastres,
Geo. K. Beard, cinq cents piastres,
Thomas Scherr, cinq cents piastres,
A. E. Simon, cinq cents piastres,
J. H. Vanhorn & Co., cinq cents piastres,
Oscar De Ste L. G., cinq cents piastres,
Hoffman, Marks & Co, cinq cents piastres,
Charles de Lassus, cinq cents piastres,
Leon Godchaux, cinq cents piastres,
C. Bienvenu, cinq cents piastres,
Sophie Seaman, cinq cents piastres,
F. A. Gonzales, cinq cents piastres,
Henry C. Bartlett, cinq cents piastres,
James Wood, cinq cents piastres,
Jno. A. Brown, cinq cents piastres,
Jas. Anderson & Co., cinq cents piastres,
Thomas Ryan, cinq cents piastres,
Julien Michel, cinq cents piastres,
Joseph H. Wilson, cinq cents piastres.

ARTICLE QUATRIEME.

A l'effet de remplir le but de cette Corporation, les personnes qui ont déjà souscrit et celles qui pourront plus tard souscrire, demeurent tous les biens, dans le Deuxième Ward de la Nouvelle-Orléans, et dans l'Etat de la Louisiane, et de Bienne Corporation, et ses successeurs et ayants droit, et ceux qui ont déjà souscrit et ceux qui pourront plus tard souscrire, ont droit à la jouissance et à l'usage de tous les bénéfices qui en résulteront, et ils ont droit à la jouissance et à l'usage de tous les bénéfices qui en résulteront, et ils ont droit à la jouissance et à l'usage de tous les bénéfices qui en résulteront, et ils ont droit à la jouissance et à l'usage de tous les bénéfices qui en résulteront, et ils ont droit à la jouissance et à l'usage de tous les bénéfices qui en résulteront, et ils ont droit à la jouissance et à l'usage de tous les bénéfices qui en résulteront, et ils ont droit à la jouissance et à l'usage de tous les bénéfices